

De : Pierre FERRACCI

À : Jacques ATTALI

CC : CLCF

Paris, le 19 octobre 2010

Je ne serai pas cet après-midi au rendez-vous avec les parlementaires et j'en profite pour te livrer mes réflexions teintées d'étonnement et d'irritation.

Comme d'autres, éloignés de mes positions, j'ai résisté en Septembre à la tentation (forte) de ne pas signer le rapport de notre Commission, tant certains compromis me paraissaient discutables. Mais, pour avoir vu bouger nos textes dans un sens qui me convenait davantage (le contrat d'évolution, la formation et l'éducation, la place de la démocratie sociale, notamment), je me suis résolu à être solidaire de ce travail commun, réalisé dans des conditions bien plus périlleuses que le précédent. Il est parfois trop facile d'obtenir gain de cause auprès des collègues de la Commission sur les points qui nous tiennent à cœur et de renoncer ensuite au compromis global parce qu'il subsiste des orientations que l'on récuse. Tout en assumant les fortes réserves exprimées dans mon mail du 8 septembre, je suis donc revenu sur ma position de ne pas signer le rapport.

J'imaginai bien que la présentation de ce laborieux compromis ne serait pas un long fleuve tranquille.

Aujourd'hui, après la présentation du rapport que tu as faite au Président de la République et la communication qui accompagne sa publication, j'ai le sentiment que la bataille est déjà perdue et que le (trop ?) subtil équilibre que nous avons recherché dans l'élaboration de ce rapport a déjà volé en éclats.

Que retient-on, certes de façon caricaturale, de nos travaux : « une cure d'austérité, une baisse drastique des dépenses publiques, une ponction lourde sur le pouvoir d'achat des ménages », tout cela sur fond d'un désendettement massif et rapide. Et l'on aura beau dire que le rapport prévoit explicitement une hausse du pouvoir d'achat des fonctionnaires, on mettra en avant le gel du point d'indice de leurs salaires...

On ne peut se contenter d'affirmer que nous ne sommes pas lus, pas compris. Il faut aussi s'interroger sur notre propre démarche, sur la communication de la Commission.

La communication de la Présidence de la République, dès Vendredi soir, donne le ton en soulignant les convergences du rapport avec la politique conduite par le gouvernement pour la réduction des déficits : « sur le désendettement, le rapport souligne que la réduction des déficits doit se faire par des économies de dépenses et la réduction de certaines niches fiscales et sociales à l'exclusion de toute hausse générale des impôts ».

Ceux qui, comme moi, ont défendu des hausses ciblées sur les hauts revenus, la suppression du bouclier fiscal ou le relèvement des droits de succession, seront ravis ; ceux, une large majorité, des membres de la Commission qui ne croient pas à un redressement rapide de la croissance apprécieront également ; ils ont ouvert la voie à autre chose qu'une réduction rapide et drastique des dépenses publiques, proprement insupportable socialement avec une faible croissance. Et même si cette voie reste floue, elle n'exclut aucunement des mesures complémentaires, y compris le relèvement ciblé des impôts. La page 84 du rapport est explicite sur ce point.

L'équilibre que nous avons trouvé (deux urgences : le désendettement et l'emploi ; deux priorités de long terme : l'éducation et l'environnement) ne résistera pas à la déferlante médiatique ; il faut dire que la focalisation sur la dette publique tombe fort à propos à la veille de la discussion du projet de loi de finances et à un moment où les tensions sociales sont exacerbées par le débat sur les retraites.

Il faut dire aussi que, depuis Vendredi, nous créons nous-mêmes les conditions de cette obsession, qui empêche d'avoir un débat sérieux sur le rythme et les modalités de résorption du déficit.

Tu te plaignais, Jacques, hier sur BFM, auprès d'Edwige Chevrillon, de l'attention exclusive qu'elle manifestait sur cet enjeu. Mais, Vendredi dernier, au moment même où tu rencontrais Nicolas Sarkozy, pendant que les membres de la Commission étaient toujours en attente de la version définitive du rapport (bravo pour l'embargo de plus d'un mois !), Pierre Nanterme s'exprimait dans le journal du soir de la même radio. Je respecte son point de vue, comme celui des 42 membres de la Commission, mais quand même, quelle étrange entame... Après un hymne appuyé à la réforme des retraites, que j'ai jugé fort déplacé, puisqu'il devait également s'exprimer sur le rapport, Il s'est contenté de parler de la dette et de notre (pauvre) approche de la fiscalité.

Sur les retraites, j'aurais aimé, compte tenu du contexte (première expression officielle sur le rapport avant même la tienne et avant le communiqué de l'Élysée, à la veille d'une nouvelle manifestation des organisations syndicales), un peu de retenue. Pierre Nanterme est aussi Président de la Commission Economique du MEDEF et ses propos ne sont pas anodins. Même si le passage sur les retraites n'est pas celui qui suscite chez moi le plus d'enthousiasme, j'ai apprécié, comme d'autres membres de la Commission, qu'il mette en évidence (pages 94 et 95), le côté inéquitable de la réforme. Et si, à titre personnel, je me

suis exprimé dans la dernière période sur l'injustice de la réforme autant que sur la nécessité de revoir notre système, je me suis bien gardé de faire référence aux travaux de la Commission.

Sur le désendettement, Pierre Nanterme aurait pu faire référence aux vifs débats qui ont secoué la Commission sur le rythme et les modalités de résorption du déficit et au compromis, pas forcément très glorieux, que nous avons trouvé, en particulier sur l'utilisation de l'arme fiscale.

Mais il est vrai que nos compromis ont souvent fait l'impasse (était-il possible de faire autrement avec cette recherche permanente d'un impossible consensus ?) sur les chemins à emprunter pour atteindre les objectifs que nous partagions. La réforme fiscale en est un exemple flagrant.

Pour ne pas « ouvrir la boîte de Pandore », cher Jacques, en 2008 comme en 2010, nous laissons libre cours à toutes les interprétations et l'on ne retiendra de nos réflexions sur le sujet que la TVA sociale, qui renforce la fiscalité indirecte, qu'on pare, de façon un peu démagogique, des vertus d'une arme anti-délocalisation et qui n'est sans doute pas le meilleur moyen d'aller vers plus de justice. Comme je le disais en Septembre, c'est la deuxième fois que nous évitons le débat de fond sur la fiscalité. Personne ne sous-estime pourtant le lien avec la croissance des options qui sont prises en la matière. Et même si les oppositions étaient sans doute vives sur les enjeux de redistribution et de correction des inégalités d'une politique fiscale, notre conservatisme sur cette question, au-delà de la très contestable TVA sociale, est incompréhensible. Incompréhensible au regard de nos objectifs de croissance, incompréhensible au regard des impératifs de cohésion sociale. Même la majorité UMP en vient, aujourd'hui, à prévoir la suppression du bouclier fiscal... Le souci, partagé par tous, des générations futures ne doit pas conduire à sous-estimer, aujourd'hui, les difficultés que rencontrent dans la crise les plus démunis de nos concitoyens.

Toujours au chapitre de notre communication, pourquoi ne pas avoir transmis au Président de la République (on me dira qu'il en prendra connaissance en lisant l'ouvrage dans son intégralité !) et signalé dans le support de presse les commentaires individuels de membres de la Commission, certes succincts mais qui témoignent bien de l'âpreté des débats et de l'impossibilité de s'entendre sur toutes les solutions.

Je crois sincèrement que la façon de rendre compte de ces débats et des conditions d'élaboration du rapport n'est pas la bonne. Je rejoindrais volontiers, à ce sujet, le point de vue de Claude Bebear : « le rapport n'est pas l'expression d'un consensus, mais le résultat d'un compromis. C'est bien ce que la rédaction subtile de certains passages fait ressortir, ouvrant la possibilité de faire des choix diamétralement opposés ».

Il en déduit, par exemple, que, pour la maîtrise des finances publiques, nous divergeons sur les moyens d'y parvenir, en distinguant, je cite, « ceux qui veulent augmenter les impôts », « faire payer les riches » au titre de la « justice » de ceux qui pensent que « les prélèvements fiscaux ont atteint un maximum et que les augmenter conduirait à un appauvrissement du pays », « en accentuant la fuite des capitaux ».

C'est un peu brutal comme distinguo mais ça traduit bien les (inévitables) contradictions auxquelles la Commission a été confrontée. Et, pour ma part, j'assume volontiers le risque, à mon sens bien exagéré, d'une fuite des capitaux plutôt que celui, bien plus dévastateur, d'une mise en cause de notre cohésion sociale. Nous n'avons pu nous mettre d'accord sur cette question essentielle, la fiscalité (il suffit de prendre connaissance des commentaires des membres de la Commission pour s'en persuader), pas plus que sur le rythme et les modalités de résorption du déficit, pas plus au demeurant que sur l'organisation optimale du marché du travail pour favoriser l'emploi. Sur cette dernière question, je suis d'ailleurs, pour ma part, satisfait que l'on n'ait pas cédé à la mode encore bien pesante d'une déréglementation accrue de ce marché et qu'on ait mis l'accent sur la sécurisation des parcours professionnels, avec quelques beaux sujets à proposer à la négociation des partenaires sociaux.

Mais, au final, c'est l'obsession du désendettement qui l'emporte sur l'obsession de l'emploi...

Comment veux-tu qu'on intéresse les organisations syndicales (et d'autres) à nos propositions que je soutiens avec force sur l'emploi, la formation, l'éducation, l'environnement, l'économie de la connaissance, quand on ne réussit pas à se débarrasser de ce carcan qui empêche tout débat public serein ?

Notre approche que je trouvais équilibrée entre la maîtrise de la dépense publique et la réflexion sur des recettes est mise à mal et l'on retient surtout la mise en cause de l'« Etat Providence ». Consolider, tout en le renouvelant, notre modèle social aurait sans doute nécessité de passer un peu plus de temps à en définir la cohérence, au lieu de picorer comme nous l'avons fait entre des systèmes radicalement différents, mais qui ont une logique forte. Et ceci sans vouloir dupliquer chez nous un modèle particulier, mais en s'assurant de l'équilibre global de nos propositions. Un exemple ? On ne peut pas vanter les mérites, comme nous le faisons, de la Finlande pour son système éducatif, du Danemark pour l'efficacité de la formation professionnelle et de la gestion des transitions, de la Suède pour son système de retraites, et ne pas constater également que ces pays scandinaves se caractérisent aussi par des prélèvements sociaux et fiscaux élevés et des inégalités salariales bien moindres que dans d'autres pays. Pour être plus précis, on constate (page 38) qu'un degré élevé de socialisation des dépenses dans ces pays est compatible avec une croissance forte mais on en tire des conclusions bien modestes et bien contestables, en prônant la poursuite de l'exonération des charges sur les bas salaires. Ces pays n'échappent

pas à la crise et à la remise en cause de leurs modèles, mais ils tendent aussi à démontrer que ce n'est pas tant le niveau absolu de la dépense publique qui est en cause mais son rendement et son efficacité dans une optique de croissance et d'emploi.

Comment sortir de cette impasse et faire profiter de nos riches débats les acteurs de la vie publique qui ont la lourde charge de prendre des décisions essentielles pour aujourd'hui et pour demain dans un environnement extraordinairement complexe ?

Plutôt que de forcer le destin dans une quête impossible de consensus, autant se servir de cet affrontement pacifique, de ce débat d'idées, pour donner, à défaut de solutions toutes faites, une méthode d'explicitation des choix et de leurs conséquences concrètes, pour le pays comme pour les citoyens. Le fait de permettre à chacun de s'exprimer individuellement est une avancée, même timide.

Ces contributions se trouvent dans l'ouvrage publié par la Documentation Française et XO, mais ne sont pas vraiment intégrées dans la communication de la Commission. Il suffit d'en prendre connaissance pour comprendre combien les compromis étaient difficiles et parfois impossibles à établir. Ces points de vue contradictoires auraient pu structurer autrement notre rapport. En clair, préciser les termes des alternatives et ouvrir un véritable débat sur les moyens d'atteindre des objectifs (presque) partagés.

J'ai expérimenté cette méthode, fort modestement, dans le Groupe que j'ai animé pour préparer les négociations des partenaires sociaux sur la formation professionnelle et les décisions de la puissance publique qui en découlaient. Ce groupe, qui réunissait les représentants de l'Etat, des Régions, des organisations syndicales et patronales, était porteur d'intérêts divergents et contradictoires, même si, là aussi, les objectifs globaux étaient largement partagés.

Nous avons fait le choix, tout en cherchant à partager le diagnostic (ce qui n'était déjà pas évident), de distinguer les points de convergence et de divergence, pour aider les acteurs à prendre leurs décisions et leurs responsabilités, dans la négociation collective comme dans l'élaboration législative. En d'autres termes, nous avons fait le choix d'une méthode d'aide à la décision pour les acteurs concernés plutôt que de solutions toutes faites. Cela ne garantit pas le succès et je suis moi-même assez critique sur les résultats obtenus, malgré un accord signé à l'unanimité, certains obstacles préalables à la négociation et à un débat serein, pourtant clairement pointés du doigt, n'ayant pas été évacués.

Comparaison n'est pas raison et les objectifs de ce groupe étaient certainement moins ambitieux que celui de la Commission pour la Libération de la Croissance. Mais je reste persuadé que cette méthode, qui expose pour mieux les surmonter les différences d'approche, est la bonne pour décider et pour gagner du temps.

Elle a le mérite de respecter les acteurs et décideurs et, au-delà, les citoyens auxquels nous nous adressons, leur autonomie et leur liberté de choisir. En faisant la part des points de convergence, nombreux, et de divergence, solides, notre rapport n'aurait pas perdu de sa force et aurait sans doute évité les zones de flou et les silences assourdissants.

Enfin, j'avais exprimé de vives réserves à la lecture de la conclusion précédente du rapport : « nos propositions s'imposent à toutes majorités » ; au même titre que la communication sur nos précédents travaux (« le rapport forme un tout à prendre ou à laisser ») ; cette prétention à imposer aux politiques l'intégralité de nos propositions, alors même qu'une lecture attentive de nos conclusions témoigne de la fragilité de certains compromis ou des interprétations différentes qui peuvent en découler, me semble hors de propos.

Je regrette, dans l'interview du JDD de Dimanche, par ailleurs bien équilibrée, que tu y reviennes sous d'autres formes. « Un chemin pour trois Présidents de la République », « quand un médecin fait une ordonnance, il préconise de prendre tous les médicaments sinon les effets du traitement ne sont pas garantis »...

Laissons le débat démocratique ouvert ! Il y a suffisamment de propositions fortes dans le rapport pour que chacun trouve matière à affiner la cohérence de ses choix.

Dans une société très profondément divisée, avec un affrontement sur la réforme des retraites qui accentue les fractures de toutes natures, s'immiscer dans le débat, en étant bardé de certitudes, n'est sûrement pas le moyen de rassembler toutes les énergies dont notre pays a besoin.

Il y a quand même moyen d'afficher des convictions solides, des préconisations fortes sans donner le sentiment qu'elles ne sont pas discutables.

Je crois, pour conclure, que le moment est venu, pour moi comme pour chacun des membres de la Commission, de défendre à sa façon les travaux que nous avons menés, dans la difficulté mais avec plaisir pour ce qui me concerne. Et comme l'a fait à sa façon Pierre Nanterme, Vendredi, de trouver un équilibre entre ses propres convictions et le contenu du rapport. En clair, de reprendre sa liberté, dans le respect des convictions des uns et des autres.

Bien sincèrement.

Pierre FERRACCI